

**Interpellation déposée au Conseil communal de la Tour-de-Peilz le 28.6.2017
« Nouvel horaire des CFF : quelles mesures de compensation pour limiter la
péjoration des relations entre l'Est Vaudois et Fribourg-Berne ? »**

Je me fais écho et par conviction personnelle d'une problématique de correspondances ferroviaires grâce au travail de M. Marc Wüthrich, La Tour-de-Peilz libre & PBD et de M. Olivier Schorer, Vevey Libre.

Cette problématique a déjà donné lieu à une interpellation au Grand Conseil par M. le député Jérôme Christen, Vaud Libre/Alliance du Centre le 13 juin ainsi qu'au Conseil communal de Vevey par M. Olivier Schorer.

De quoi s'agit-il ? Avec le nouvel horaire 2018 des CFF, les relations entre l'Est vaudois et Fribourg-Berne seront nettement péjorées par rapport à la situation actuelle. La Riviera et le Chablais vont souffrir des nouveaux changements prévus en décembre 2017 par les CFF.

Actuellement, les 2 trains directs par heure (IR desservant Aigle, Montreux et Vevey) donnent correspondance à Lausanne pour le train direct (IC) pour Fribourg et Berne.

Avec l'horaire 2018, ce ne sera plus le cas, il n'y aura plus qu'une relation par heure. Un des deux trains Lausanne-Berne sera avancé de quelques minutes à Lausanne, ce qui ne permettra plus la correspondance, sauf quand le train de la ligne du Simplon sera décalé à cause du train pour Milan (4 fois par jour).

Il sera alors encore plus tentant de prendre la voiture pour se rendre à Berne ce qui est un non-sens sur le plan de la politique écologique et des transports actuels. Par ailleurs, les correspondances p.ex. pour Lucerne et le reste du pays seront également nettement péjorées.

Il existe deux variantes pour pallier à ces inconvénients, à savoir :

- une prolongation du « train des vignes » Vevey – Puidoux jusqu'à Palézieux avec des bonnes correspondances à Vevey (Est-Vaudois) et Palézieux (Fribourg-Berne), doublée d'une desserte Puidoux – Chexbres par bus pour maintenir l'offre Lausanne – Chexbres telle qu'aujourd'hui.
- La mise en place d'un bus direct Vevey – Palézieux avec des bonnes correspondances à Vevey (Est-Vaudois) et Palézieux (Fribourg-Berne)

Dans ce contexte, nous posons les questions suivantes :

1. La Municipalité a-t-elle pris la mesure des conséquences du nouvel horaire des CFF pour la région Riviera-Chablais ?
2. Est-elle prête à s'engager fermement pour défendre les propositions faites ci-dessus ?
3. Sinon, quelles mesures compensatoires entend-elle proposer et défendre ?
4. Est-ce que la Municipalité a pris ou prendra-t-elle des dispositions pour se coordonner avec les municipalités voisines de Vevey et de Montreux, voire du Chablais vaudois (Aigle, Bex, Villeneuve) ?

Je remercie la Municipalité pour sa réponse écrite.

Michael Rohrer, La Tour-de-Peilz Libre & PBD



VILLE DE
LA TOUR-DE-PEILZ
Municipalité

REPONSE MUNICIPALE N° 7/2017

le 28 juin 2017

Concerne :

Interpellation de M. Michael Rohrer (LTDPL & PBD) « Nouvel horaire des CFF : quelles mesures de compensation pour limiter la péjoration des relations entre l'Est vaudois et Fribourg-Berne ? ».

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,

Préambule

La Municipalité partage les inquiétudes de ses voisines et des institutions intercommunales relatives à la détérioration de la connexion entre la Riviera et le principal axe nord-sud du pays. Elle est consciente de l'impact négatif d'un tel changement pour les voyageurs en correspondance et les pendulaires qui transitent par Lausanne en direction de Berne ainsi que pour le tourisme de la région.

Le sujet a été traité dans le cadre de la Conférence des syndicats du district (CSD) et de la Commission consultative régionale pour l'aménagement du territoire (CORAT) et ces dernières ont adressé, au Département des infrastructures et des ressources humaines, un courrier de soutien aux communes.

Réponses

Vu ce qui précède, nous pouvons répondre comme suit aux questions de M. Michael Rohrer (LTDPL & PBD).

La Municipalité a-t-elle pris la mesure des conséquences du nouvel horaire des CFF pour la région Riviera-Chablais ?

Oui. Elle a traité cette question dans le cadre de la CSD et de la CORAT.



*Est-elle prête à s'engager fermement pour défendre les propositions faites ci-dessus ?
Sinon, quelles mesures compensatoires entend-elle proposer et défendre ?
La Municipalité a pris ou prendra-t-elle des dispositions pour se coordonner avec les municipalités voisines de Vevey et de Montreux, voire du Chablais vaudois ?*

La Municipalité continuera de travailler sur le sujet, dans l'intérêt de la région et de la commune, avec ses pairs, dans le cadre des institutions intercommunales.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ
Le syndic :  Le secrétaire : 

Alain Grangier Pierre-A. Dupertuis

Annexes :

- Interpellation de M. Michael Rohrer
- Courrier de la CSD et de la CORAT au Canton

Adopté par la Municipalité le 26 juin 2017



CONFÉRENCE DES SYNDICS DE LA RIVIERA

CORAT RIVIERA

Département des infrastructures
et des ressources humaines (DIRH)
Direction générale de la mobilité
et des routes (DGMR)
Management des transports (MT)
Place de la Riponne 10
1014 Lausanne

Vevey, le 16 juin 2017 LMS/nc

CONSULTATION DU PROJET D'HORAIRE CFF 2018

PÉJORATION DE LA LIAISON BERNE-RIVIERA / RUPTURES DE CORRESPONDANCES AVEC LA LIGNE DU SIMPLON

Madame, Monsieur,

Par la présente, la Conférence des syndicats de la Riviera (CSD) et la Commission consultative régionale pour l'aménagement du territoire (CORAT Riviera) tiennent à manifester leur soutien aux communes de la Riviera, dans leur démarche d'opposition au nouvel horaire 2018 des CFF.

Sans entrer dans les détails d'ores et déjà abordés par dites communes, la CSD et la CORAT partagent leur inquiétude, en constatant qu'une agglomération d'importance du bassin lémanique, soit celle de Vevey-Montreux, se verra ainsi prétéritée dans sa connexion avec le principal axe ferroviaire Nord-Sud.

De notre point de vue, ceci est fort dommageable et contradictoire avec la politique menée par les différents échelons institutionnels (Confédération / Cantons / Communes) pour que les agglomérations renforcent la part modale des transports publics.

Ce nouvel horaire aura de fait des répercussions néfastes, tant sur le déplacement des actifs de l'agglomération (pendulaires), que sur la dynamique touristique et donc économique de la Riviera, dont la vitalité dépend en grande partie.

Compte tenu de ce qui précède, la CSD et la CORAT soutiennent les pistes proposées par les communes, l'objectif étant d'assurer une connexion performante entre la Riviera et l'axe Nord-Sud. En conséquence, elles demandent aux CFF et au Canton de Vaud, que les deux correspondances par heure entre la ligne de Berne et celle du Valais soient maintenues, ou qu'à tout le moins, des alternatives efficaces soient prévues, afin de ne pas prétériter l'offre en transport public actuelle et précariser la vitalité de toute une agglomération.

En vous remerciant de prendre acte de ce qui précède, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Au nom de la Conférence des syndicats et de la CORAT Riviera



Laurent Wehrli

Président de la Conférence des syndicats
Syndic de Montreux



Dominique Martin

Président de la CORAT Riviera
Syndic de Blonay

Copie à : - DETEC, Berne
- Municipalités des 10 communes de la Riviera